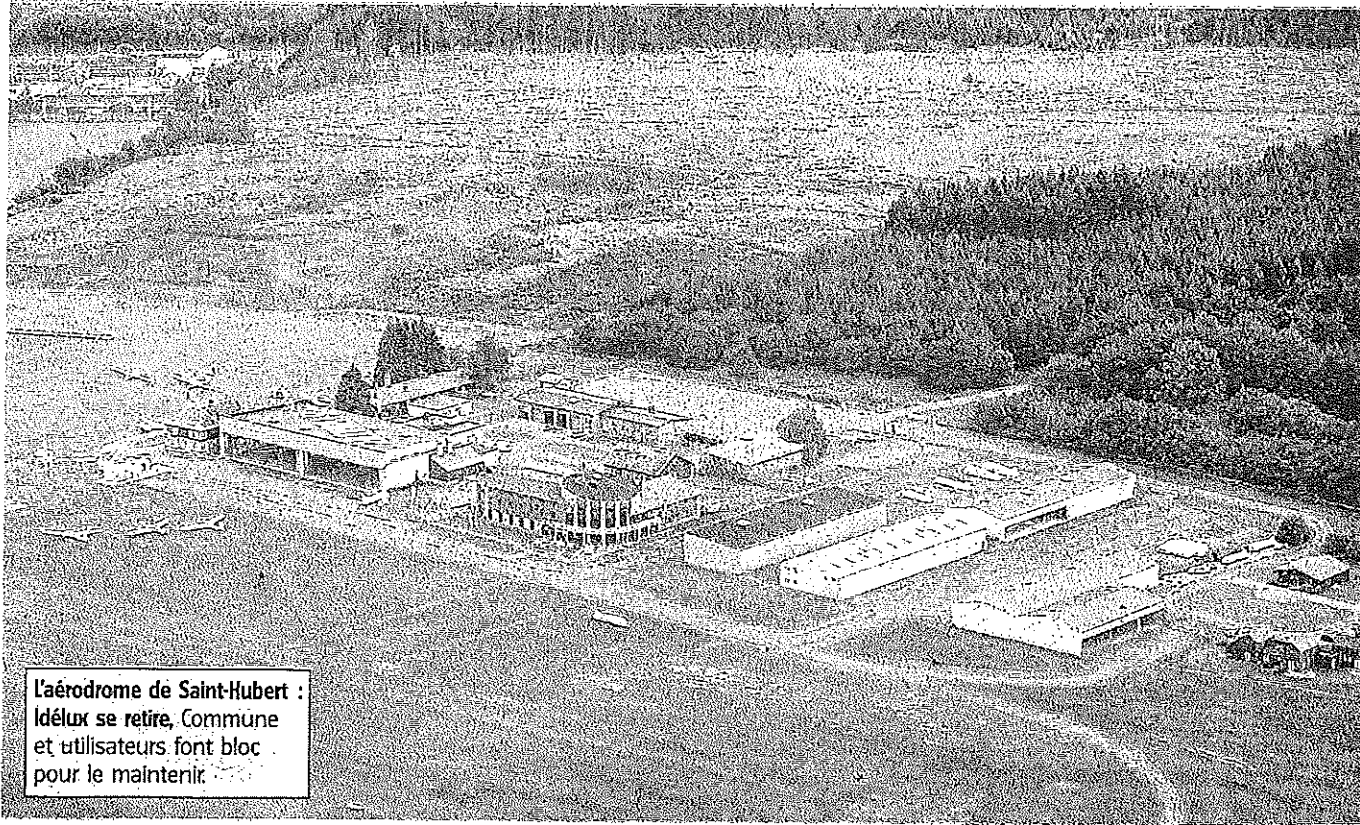


SAINT-HUBERT

Tous ensemble pour l'aérodrome



L'aérodrome de Saint-Hubert : Idélux se retire, Commune et utilisateurs font bloc pour le maintenir.

La réunion Commune-utilisateurs de l'aérodrome de mercredi soir démontre la volonté conjointe de faire vivre la plateforme.

• **Éric LEKANE**

Mercredi soir, Commune et utilisateurs de l'aérodrome de Saint-Hubert se sont réunis à huis clos pour échafauder un projet solide qui assurera l'avenir de la plateforme ardennaise.

En avril dernier, le Conseil d'État a déclaré illégal un permis délivré à Idélux, estimant notamment que l'intercommunale avait saucissonné son projet de développement en phases au lieu de demander un seul permis, dit « unique » et

qui intègre tous les aspects et impacts, vu l'ampleur des aménagements projetés.

L'idée de la société de gestion d'Idélux était de transformer Saint-Hubert en y ajoutant une piste en dur et en y construisant des bâtiments pour y attirer de nouvelles activités liées à l'aviation : formation, ateliers, etc. Et donc d'y gonfler fortement l'activité et les mouvements. L'implantation de ces constructions sur une des deux pistes croisées avait plus qu'étonné les utilisateurs, dont certains sont allés en recours au Conseil d'État.

Face à ce revers, Idélux a rapidement retiré ses billes : en juin, on parlait de deux mois de sursis. Aussi fallait-il rapidement assurer la poursuite des activités pour sauver le petit aérodrome, où planeurs et avions privés de tourisme et de voltige se côtoient, une espèce en voie de disparition en Wal-

lonie.

La Commune aux commandes

La Commune de Saint-Hubert a repris le manche à balais et le bourgmestre Jean-Luc Henneaux a présidé la réunion de mercredi, alors qu'il multiplie les contacts vers la Région pour monter un nouveau projet. M. Henneaux n'a pas donné de commentaire au lendemain d'une réunion dont il a apprécié les résultats. Il continue ses démarches dont il réserve la primeur pour le prochain conseil communal, début octobre.

Quelques informations ont filtré de cette soirée construc-

Le projet : la Commune pour les infrastructures et une coopérative de personnes utilisatrices pour gérer.

tive, où les utilisateurs ont apprécié que la Commune s'implique enfin dans l'aérodrome.

Premier constat : il faut aller vite, pour ne pas rompre la confiance des utilisateurs et pour sauvegarder l'emploi : huit personnes actuellement en direct plus quelques emplois indirects. Le consensus porte sur une formule alliant la Commune pour les infrastructures d'une part, et d'autre part les utilisateurs – en personne et non plus à travers les clubs – pour l'exploitation, peut-être via une société coopérative. La Région wallonne continuerait à soutenir les emplois.

Le plan de développement tournerait le dos aux projets coûteux et à la rentabilité douteuse, pour aller vers une réduction des coûts.

Un groupe de travail a été constitué pour avancer dans ces directions. ■